

Guide d'utilisation des BREVETS D'AVIRON DE MER



Sommaire

I. Les brevets de rameurs : nouvelle version	3
1) La famille des Brevets « TECHNIQUES »	3
2) La famille des Brevets « PHYSIQUE »	3
3) La famille des Brevets « ENVIRONNEMENT »	3
4) Les pratiquants et les brevets de rameur.....	4
5) Quelques repères d'autonomie.....	5
II. Les brevets d'aviron de mer	6
1) Brevet d'aviron de mer niveau 1.....	7
2) Brevet d'aviron de mer niveau 2.....	8
3) Brevet d'aviron de mer niveau 3.....	9
4) Brevet de navigation « 3 beaufort »	10
5) Brevet de navigation « 5 beaufort »	11
6) Brevet de barreur d'aviron de mer.....	12
7) Les brevets d'endurance en bateau individuel en mer.....	13
8) Les brevets d'endurance en bateau collectif en mer.....	14
III. Grilles d'évaluation des brevets d'aviron de mer	15

I. LES BREVETS DE RAMEURS : NOUVELLE VERSION

La famille des brevets de rameur s'agrandit avec l'arrivée des brevets spécifiques à la pratique maritime, à la pratique indoor, à la pratique en banc fixe et à la pratique handi-aviron. Ils sont organisés en trois familles :

- « TECHNIQUE »
- « PHYSIQUE »
- « ENVIRONNEMENT ».

[Retrouvez tous les brevets en « aviron de mer » sur le site internet de la FFAviron](#)

1) La famille des Brevets « TECHNIQUES »

Brevets en « aviron de mer »

- le brevet d'aviron de mer niveau 1
- le brevet d'aviron de mer niveau 2
- le brevet d'aviron de mer niveau 3
- le brevet de barreur en mer

2) La famille des Brevets « PHYSIQUE »

Brevet d'endurance en « bateau individuel »

- le brevet d'endurance 10 km
- le brevet Semi-Marathon (21 km)
- le brevet Marathon (42 km)

Brevet d'endurance en « bateau collectif »

- le brevet d'endurance 10 km
- le brevet Semi-Marathon (21 km)
- le brevet Marathon (42 km)

3) La famille des Brevets « ENVIRONNEMENT »

- le brevet de navigation 3 beaufort
- le brevet de navigation 5 beaufort

4) Les pratiquants et les brevets de rameur

Au sein d'un club qui utilise le dispositif des brevets de rameur, les pratiquants vont pouvoir se repérer facilement dans leur formation technique, dans leurs capacités à utiliser tel ou tel matériel, ou à naviguer en fonction des conditions de pratique.

Les brevets de rameur vont permettre à la fois de reconnaître les compétences de chaque rameur, et en même temps, d'être une source de motivation et de structuration de la saison sportive.

Les brevets de rameur, qu'ils soient techniques, physiques ou environnementaux permettent de proposer des objectifs adaptés à différents niveaux de rameur.

Les diplômes associés aux différents brevets permettent de valoriser les pratiquants et peuvent servir d'outils d'émulation au sein du club.



5) Quelques repères d'autonomie

1^{er} niveau de brevet technique : fin de période de découverte.

Le pratiquant ne peut pas être considéré comme autonome dans sa pratique.

2^{ème} niveau de brevet technique : fin de période d'initiation.

Le pratiquant peut naviguer avec une certaine autonomie sur du matériel adapté à son niveau, dans une zone délimitée et sécurisée dans des conditions de pratique favorables (météo, état de mer...).

3^{ème} niveau de brevet technique : marque la période de perfectionnement.

Le pratiquant peut naviguer en autonomie en fonction de son expérience et des conditions de navigation. Les brevets d'endurance (10 km, Semi-Marathon et Marathon) sont de bons indicateurs des capacités physiques. En mer, les brevets de navigation 3 beaufort et 5 beaufort permettent de mesurer la capacité d'adaptation du rameur aux conditions environnementales.

10 km en bateau collectif : premier niveau d'endurance.

Il s'agit plus d'un brevet pour donner envie au rameur d'aller plus loin et de réaliser qu'il franchit une étape. Le brevet des 10 km en bateau collectif doit faire partie de la période d'initiation. Il est difficile d'évaluer le niveau d'endurance du rameur en bateau collectif. Il est donc important de préparer à la suite le 10 km en individuel (indoor ou/et bateau).

10 km en bateau individuel : premier niveau des brevets d'endurance.

Il s'agit d'un brevet validant une démarche d'entraînement plus qu'un niveau à lui seul. Il atteste une capacité "normale" d'endurance du rameur. Cependant, le temps mis pour réaliser les 10 km est un bon indicateur pour le moniteur sur l'état de forme physique du rameur. En complément d'un brevet technique de niveau 2, il permet de vérifier que le rameur sera en capacité d'évoluer sur une partie délimitée du plan d'eau sur une durée de séance "classique" (d'1h à 2h).

Semi-Marathon en bateau collectif : niveau d'endurance supérieur.

Il est toujours difficile de mesurer le niveau d'endurance d'un rameur au travers d'un brevet collectif. Il faut envisager ce brevet comme une étape vers le brevet du Semi-Marathon en individuel. Ce brevet montre cependant la capacité d'un rameur à avoir une pratique sur des séances plus longues que celles organisées habituellement dans les clubs. C'est donc une étape intéressante pour tous les rameurs qui s'engagent dans des pratiques de courses longues distances ou des randonnées.

Semi-Marathon en bateau individuel : très bon niveau d'endurance.

En bateau comme sur ergomètre, le fait de réaliser les 21,097 km en solitaire démontre une bonne capacité d'endurance. Ce type de brevet en complément des brevets techniques et des brevets de navigation (pour l'aviron de mer) peuvent permettre de délivrer des niveaux d'autonomie au sein des clubs d'aviron.

Marathon en bateau collectif : un défi de groupe.

En bateau comme en indoor, réaliser la distance symbolique du marathon est toujours une étape importante. Dans le cadre des brevets de rameur, la distance du marathon en collectif peut permettre de donner un objectif sur une saison ou de préparer des raids et des longues randonnées sur plusieurs jours.

Marathon en bateau individuel : un défi personnel.

Quel que soit le support utilisé, "avalier" les 42,195 km est toujours un exploit personnel. Les rameurs capables de valider ce brevet démontrent un très bon niveau d'endurance et sont donc aptes à produire des efforts prolongés.

II. LES BREVETS D'AVIRON DE MER

BREVETS DE RAMEUR AVIRON DE MER

ÉVALUEZ VOTRE NIVEAU D'AUTONOMIE EN AVIRON DE MER
Technique ~ Endurance ~ Navigation ~ Barreur

TECHNIQUE

Brevet Aviron de Mer
Niveau 1

Brevet Aviron de Mer
Niveau 2

Brevet Aviron de Mer
Niveau 3

ENDURANCE

INDIVIDUEL OU ÉQUIPAGE

10 km

Semi-Marathon

21 km

Marathon

42 km

NAVIGATION

Brevet Aviron de Mer
« 3 Beaufort »

Brevet Aviron de Mer
« 5 Beaufort »

BARREUR

Brevet Aviron de Mer
« Barreur »



ffaviron.fr/brevets-mer

1) Brevet d'aviron de mer niveau 1

Niveau : L'obtention du brevet d'aviron de mer niveau 1 valide la fin de la période de découverte en aviron de mer. Il est possible de passer ce diplôme à la suite d'un stage ou d'un cycle de 5 à 6 séances. Le brevet d'aviron « eaux intérieures » de niveau 1 est équivalent à ce brevet.

Matériel utilisé : Bateau découverte avec ou sans croisement. Possibilité de passer le diplôme en banc fixe.

Évaluateur : Toute personne titulaire d'un diplôme d'Initiateur Fédéral d'Aviron (eaux intérieures ou mer).

Organisation de l'évaluation :

L'évaluation est constituée de 13 ateliers qui peuvent être rassemblés sous forme d'un parcours ou évalués au long cours sur une période comme un stage par exemple.

Le parcours n'est pas chronométré et la pratique doit être organisée sur un plan d'eau offrant des conditions de pratique idéales (peu ou pas de vent, de courant, de vague...), si possible à l'écart des voies de navigation.

Conditions de réussite :

Parcours : le rameur doit **valider au moins 11 ateliers du parcours dont obligatoirement les 3 ateliers éliminatoires** (en rouge). Les marques de parcours (bouées) peuvent être touchées par la coque ou les avirons sans que cela constitue un motif d'élimination.

Compétences évaluées sur le parcours technique :

1. Préparer le matériel (avirons et coque)
2. Mettre l'embarcation à l'eau avec aide
3. Installer les avirons
4. **Embarquer dans le bateau avec aide**
5. **Se mettre en position de sécurité**
6. Faire giter le bateau
7. Stabiliser le bateau
8. Avancer en ligne droite
9. Reculer en ligne droite
10. **Virer autour d'une bouée**
11. Revenir à terre (cale, plage ou ponton)
12. Descendre du bateau sans aide
13. Rentrer et ranger le matériel avec aide.

Connexion avec :

L'obtention du brevet d'aviron de mer niveau 1 est obligatoire pour passer le brevet d'aviron de mer niveau 2.

⇒ [Grille d'évaluation du brevet d'aviron de mer niveau 1](#)



2) Brevet d'aviron de mer niveau 2



Niveau : L'obtention du brevet d'aviron de mer niveau 2 valide la fin de la période d'initiation en aviron de mer. Il est possible de passer ce diplôme à la suite d'un apprentissage de quelques semaines ou quelques mois en fonction de la régularité des séances, des caractéristiques du plan d'eau et de l'environnement de pratique. Il faut être titulaire du brevet d'aviron de mer niveau 1 ou du brevet « eaux intérieures » de niveau 1 pour prétendre à ce brevet.

Ce brevet a pour objectif de vérifier les capacités du rameur à maîtriser les bases de la propulsion, de l'équilibre et de l'autonomie en environnement maritime. Il permet également de former les rameurs à l'emport et l'usage des matériels de sécurité (bout de remorquage, moyen de signalement, aide de flottabilité) et aux bases du matelotage (nœud d'amarrage et nœud de chaise).

Ces apprentissages doivent donc avoir été abordés pendant la formation du rameur avant le passage du brevet.

Matériel utilisé : Solo de mer obligatoirement.

Évaluateur : Toute personne titulaire d'un diplôme d'Initiateur Fédéral d'Aviron de mer ou d'un diplôme professionnel d'encadrement des activités de l'aviron.

Organisation de l'évaluation :

L'évaluation est constituée de 18 ateliers qui peuvent être rassemblés sous la forme d'un ou plusieurs parcours et d'un questionnaire abordant les thématiques de l'environnement de pratique, le matériel et les règles de sécurité en aviron de mer.

Le parcours n'est pas chronométré et la pratique doit être organisée sur un plan d'eau offrant des conditions de pratique aisées (vent et courant faibles). L'atelier de remorquage peut s'effectuer à l'aide d'un canot moteur ou d'une autre embarcation d'aviron.

Conditions de réussite :

Parcours : le rameur doit valider au moins 15 ateliers du parcours dont obligatoirement les 7 ateliers éliminatoires (en rouge).

QCM : obtenir 12 points minimum au questionnaire (note sur 20).

Compétences évaluées sur le parcours technique :

1. Renseigner le registre de sortie (avant et après la sortie)
2. Préparer le matériel
3. **Installer à bord et vérifier le matériel de sécurité** (gilet, dispositif de remorquage, dispositif de signalement lumineux)
4. **Réaliser un nœud de chaise** (installation du bout de remorquage par exemple)
5. **Embarquer sans aide**
6. Régler sa barre de pieds
7. Naviguer en direction d'un amer (tenir un cap sur au moins 200 mètres)
8. **Scier et arrêter son embarcation**
9. Dénager sans les jambes (sur une dizaine de coup d'aviron)
10. Contourner une marque sur bâbord
11. S'arrêter et s'équiper de l'aide individuelle de flottabilité
12. Réaliser le signal de détresse
13. Recevoir un bout pour se faire remorquer
14. **Réaliser un nœud d'amarrage avec un tour mort et deux demi-clefs**
15. **Se mettre en position de sécurité (sur le remorquage)**
16. Contourner une marque sur tribord
17. Revenir à terre (cale, plage ou ponton)
18. **Descendre de son bateau sans aide.**

Connexion avec :

L'obtention du brevet d'aviron de mer niveau 2 permet de :

- passer le brevet d'aviron de mer de niveau 3
- d'entrer en formation d'Initiateur Fédéral d'Aviron de mer.
- présenter le brevet de barreur d'aviron de mer
- passer le brevet de navigation 3 beaufort
- débiter la validation des brevets d'endurance en bateau individuel et collectif

⇒ [Grille d'évaluation du brevet d'aviron de mer niveau 2](#)



3) Brevet d'aviron de mer niveau 3



Niveau : Le brevet d'aviron de mer de niveau 3 fait le lien avec la pratique compétitive en aviron de mer. Il valide une maîtrise technique du solo d'aviron de mer et les compétences pour réaliser un parcours à des cadences imposées et des virements de marque, comme sur un parcours de régates. Il doit cependant être complété par les brevets de navigation (3 beaufort et 5 beaufort) et les brevets d'endurance pour justifier d'une quelconque autonomie de pratique au sein d'un club d'aviron de mer.

Matériel utilisé : Solo de mer obligatoirement.

Évaluateur : Toute personne titulaire d'un diplôme d'Initiateur Fédéral d'Aviron de mer ou d'un diplôme professionnel d'encadrement des activités de l'aviron.

Organisation de l'évaluation :

L'évaluation est constituée de 14 ateliers techniques en bateau qui peuvent être rassemblés sous forme d'un ou plusieurs parcours, d'un questionnaire portant sur les règles en compétition d'aviron de mer et d'une évaluation technique en solo.

Le parcours n'est pas chronométré et la pratique doit être organisée sur un plan d'eau offrant des conditions de pratique idéales (peu ou pas de vent, de courant, de vague...), si possible à l'écart des voies de navigation.

Conditions de réussite :

Parcours : le rameur doit valider au moins 12 ateliers du parcours dont obligatoirement les 4 ateliers éliminatoires (en rouge),

QCM : obtenir 12 points minimum au questionnaire (note sur 20) portant sur les règles de compétition en aviron de mer

Évaluation technique : obtenir 22 points de la grille technique.

Compétences évaluées sur le parcours technique :

1. Renseigner le cahier de sortie (avant et après la navigation)
2. **S'installer à bord et vérifier le matériel de sécurité**
3. Embarquer et partir sans aide
4. Régler sa barre de pieds
5. **Avancer en ligne droite en utilisant un alignement par l'arrière**
6. **Ramer 30 coups à cadence 16**
7. **Ramer 30 coups à cadence 24**
8. Réaliser un départ selon procédure « mer »
9. Ramer 30 coups à cadence de course (supérieure à 26) avec un virement de marque (sans arrêt de la coque)
10. Toucher une bouée avec la pointe avant
11. Ramasser et renvoyer un objet flottant
12. Réaliser un slalom entre 4 bouées sans les toucher (ni avec la coque, ni avec les avirons)
13. Dénager pour toucher une bouée avec la pointe arrière
14. Retour à terre et débarquement

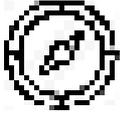
Connexion avec :

L'obtention du brevet d'aviron de mer niveau 3 permet de :

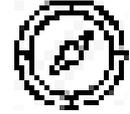
- passer le brevet de navigation 3 beaufort
- continuer la validation des brevets d'endurance en bateau individuel et collectif

⇒ [Grille d'évaluation du brevet d'aviron de mer niveau 3](#)

⇒ [Grille d'évaluation technique en solo de mer](#)



4) Brevet de navigation « 3 beaufort »



Niveau : Le brevet de navigation « 3 beaufort » (3 bft) est accessible à partir du brevet d'aviron de mer niveau 2. Il s'agit d'un brevet permettant de valider un premier niveau de navigation dans des conditions de pratique modérées (courant, vague et vent). Ces conditions peuvent varier d'un site de pratique à l'autre. Cependant, l'idée principale est que les conditions de navigation correspondent à un vent de force 3 (vitesse du vent comprise entre 15 et 25 km/h maxi) avec des vagues de 30 à 50 cm de creux maximum.

En complément des brevets techniques et d'endurance, ce brevet de navigation peut attester d'une capacité limitée d'autonomie de pratique puisque les bases de navigation et d'intervention sont validées par ce brevet.

Matériel utilisé : Solo d'aviron de mer.

Évaluateur : Toute personne titulaire d'un diplôme d'Initiateur Fédéral d'Aviron de mer ou d'un diplôme professionnel d'encadrement des activités de l'aviron.

Organisation de l'évaluation :

L'évaluation est constituée de 8 ateliers à réaliser en solo de mer qui peuvent être rassemblés sous forme d'un ou plusieurs parcours, et d'un questionnaire portant sur la réglementation de la pratique et les techniques de navigation en mer.

Le parcours n'est pas chronométré et la pratique doit être organisée sur un plan d'eau offrant les conditions de pratique prévues (vagues, vent et courant).

Conditions de réussite :

Parcours : le rameur doit valider les 8 ateliers du parcours.

QCM : obtenir 12 points minimum au questionnaire (note sur 20).

Compétences évaluées sur le parcours technique :

1. Lancer un bout et l'amarrer, puis remorquer une autre embarcation
2. Réaliser une arrivée de plage avec aide (procédure spécifique)
3. Réaliser un départ de plage avec aide (procédure spécifique)
4. Naviguer travers au vent ou perpendiculairement au courant sur 500m
5. Naviguer face au vent ou contre le courant sans dévier sur 500m
6. Naviguer vent arrière ou courant sur 500m
7. Réaliser un virement de marque
8. Arrêter son embarcation (compenser la dérive liée au vent et/ou au courant)

Connexion avec :

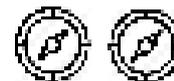
L'obtention du brevet de navigation 3 beaufort en aviron de mer permet de :

- passer le brevet de navigation 5 beaufort
- poursuivre la validation des brevets d'endurance en bateau individuel et collectif

⇒ [Grille d'évaluation du brevet d'aviron de mer « 3 beaufort »](#)



5) Brevet de navigation « 5 beaufort »



Niveau : Il faut avoir validé le brevet de navigation 3 beaufort ainsi que le brevet d'aviron de mer niveau 3 avant de se présenter au « 5 beaufort ».

Le brevet de navigation 5 beaufort demande une bonne condition physique et une bonne expérience de la navigation. Il est préférable de ne le proposer qu'à partir des catégories J15 et à des rameurs ayant navigué plusieurs fois dans des conditions de pratique similaire en bateau collectif.

Les conditions de pratique peuvent varier d'un site à l'autre, cependant elles doivent correspondre à un vent de force 5 (vitesse du vent comprise entre 30 et 40 km/h maxi) avec des vagues de 0,50 à 2 m de creux maximum (en fonction de la forme de la houle).

En complément des brevets techniques et d'endurance, ce brevet de navigation atteste d'une bonne capacité d'autonomie de pratique.

Matériel utilisé : Solo d'aviron de mer.

Évaluateur : Toute personne titulaire d'un diplôme d'Initiateur Fédéral d'Aviron de mer ou d'un diplôme professionnel d'encadrement des activités de l'aviron.

Organisation de l'évaluation :

L'évaluation est constituée de 5 ateliers à réaliser en solo de mer qui peuvent être rassemblés sous forme d'un ou plusieurs parcours, et d'un questionnaire portant sur la réglementation de la pratique et les techniques de navigation en mer.

Le parcours n'est pas chronométré et la pratique doit être organisée sur un plan d'eau offrant les conditions de pratique prévues (vagues, vent et courant).

Conditions de réussite :

Parcours : le rameur doit **valider les 5 ateliers du parcours.**

Compétences évaluées sur le parcours technique :

1. Naviguer travers au vent ou perpendiculairement au courant sur 500m
2. Naviguer face au vent ou contre le courant sans dévier sur 500m
3. Naviguer vent arrière ou avec le courant sur 500m
4. Réaliser un virement de marque
5. Arrêter son embarcation (compenser la dérive liée au vent et/ou au courant)

Connexion avec :

L'obtention du brevet de navigation 5 beaufort en aviron de mer permet de passer les brevets d'endurance en bateau individuel et collectif.

⇒ [Grille d'évaluation du brevet d'aviron de mer « 5 beaufort »](#)



6) Brevet de barreur d'aviron de mer



Niveau :

Ce brevet valide les capacités d'un équipier à assurer les fonctions de barreur, à savoir diriger un quatre de mer en utilisant les différentes méthodes et commandements pour manœuvrer et faire manœuvrer l'embarcation.

Pour présenter ce brevet il faut être titulaire à minima du brevet d'aviron de mer niveau 2.

Matériel utilisé : Quatre de mer armé en pointe ou en couple.

Évaluateur : Toute personne titulaire d'un diplôme d'Initiateur Fédéral d'Aviron de mer ou d'un diplôme professionnel d'encadrement des activités de l'aviron.

Organisation de l'évaluation :

L'évaluation est constituée de 15 ateliers techniques, qui peuvent être rassemblés sous la forme d'un parcours, et d'un questionnaire abordant les règles de navigation et les connaissances en lien avec les compétitions en aviron de mer.

Le parcours n'est pas chronométré et la pratique doit être organisée sur un plan d'eau offrant des conditions de pratique favorables.

Conditions de réussite :

Le barreur doit **valider au moins 12 ateliers du parcours** dont obligatoirement les 10 ateliers éliminatoires (en rouge) et obtenir **12 points minimum au questionnaire** (note sur 20).

Compétences évaluées sur le parcours technique :

1. Renseigner le cahier de sortie (avant et après la navigation)
2. Installer à bord et vérifier le matériel de sécurité
3. Donner les consignes pour mettre à l'eau et gérer l'embarcation puis embarquer
4. Réaliser un nœud de chaise
5. Réaliser un nœud d'amarrage
6. Réaliser un nœud de taquet
7. Donner les consignes pour débarquer, sortir le matériel de l'eau et ranger le matériel
8. Faire ramer à une cadence imposée (ex : cadence 20) sur 500m
9. Naviguer en tenant un cap imposé sur au moins 300m
10. Naviguer en fonction d'une allure imposée (vent, courant, houle)
11. Réaliser un parcours avec un virement sur tribord et un virement sur bâbord sans arrêt de la coque
12. Réaliser un slalom entre 4 bouées sans les toucher (ni avec la coque, ni avec les avirons)
13. Faire réaliser un 360° sur place
14. Réaliser une manœuvre permettant de ramasser un objet flottant (balle ou bouée)
15. Réaliser une manœuvre d'appontage

Connexion avec :

Ces mêmes ateliers peuvent être éprouvés progressivement dans des conditions de navigation plus complexes (force du vent, houle ou courant). Pour cela, il est possible de s'inspirer des ateliers des brevets de navigation 3 bft et 5 bft.

⇒ [Grille d'évaluation de barreur d'aviron de mer](#)

7) Les brevets d'endurance en bateau individuel en mer



Niveau :

Le brevet d'endurance (10 km) est accessible à partir du brevet technique niveau 2.

Pour valider le brevet du Semi-Marathon (21 km), il faut être titulaire du brevet 10 km.

Pour valider le brevet du Marathon (42 km), il faut avoir finalisé le brevet du Semi-Marathon.

Matériel utilisé : Bateau individuel (ex : planche à ramer, solo de mer).

Évaluateur : Toute personne titulaire d'un diplôme d'Éducateur Fédéral d'Aviron en eaux intérieures ou d'Initiateur Fédéral d'Aviron de mer (pour les brevets de pratiques en milieu maritime) ou d'un diplôme professionnel d'encadrement des activités de l'aviron.

Organisation de l'évaluation :

La validation des brevets d'endurance est soumise à la réalisation d'une distance par un rameur. Cette distance peut-être chronométrée pour la forme sans que cela ne constitue un motif de validation ou d'invalidation du brevet.

L'évaluation peut être organisée dans le cadre des entraînements "habituels" du club ou être l'occasion d'une sortie spécifique ou d'une épreuve sportive (ex. : compétition). Les conditions de pratique doivent être favorables, notamment pour les distances les plus longues (21 et 42 km). Les conditions de sécurité et d'encadrement doivent être adaptées.

L'utilisation d'une montre GPS est fortement conseillée afin de servir de repère au rameur et à l'évaluateur. Le chronomètre ne doit pas être arrêté durant les pauses.

La distance de navigation doit être réalisée au cours d'une même sortie en bateau.

Pour le semi-marathon et le marathon, des pauses peuvent être aménagées sur le parcours sans limite de durée (tolérance de 30' par pause). Dans le cas d'une randonnée à la journée par exemple avec une pause médiane d'une heure ou deux, il sera plus adapté de considérer deux parcours différents (un le matin et un autre l'après-midi) plutôt qu'un seul.

Le rameur doit avoir ramé sur l'intégralité du parcours sans relai possible.

Conditions de réussite :

Le rameur doit avoir **réalisé à minima la distance prévue par le brevet** sans s'être fait remplacer ou relayer.

- Pour le brevet d'endurance = 10 km
- Pour le brevet du "Semi-Marathon" = 21 km
- Pour le brevet du "Marathon" = 42 km

⇒ [Grille d'évaluation des brevets d'endurance en bateau individuel d'aviron de mer](#)

8) Les brevets d'endurance en bateau collectif en mer



Niveau :

Le brevet d'endurance en bateau collectif (10 km) est accessible à partir du brevet technique niveau 2.

Les autres brevets d'endurance en bateau collectif sont accessibles aux rameurs titulaires d'un brevet d'endurance (10 km en bateau individuel ou en bateau collectif).

Matériel utilisé : Bateau collectif en équipage (ex : double de mer, quatre de mer armé en pointe ou en couple).

Évaluateur : Toute personne titulaire d'un diplôme d'Éducateur Fédéral d'Aviron en eaux intérieures ou d'un diplôme d'Initiateur Fédéral d'Aviron de mer ou d'un diplôme professionnel d'encadrement des activités de l'aviron.

Organisation de l'évaluation :

La validation des brevets d'endurance est soumise à la réalisation d'une distance par un équipage. Cette distance peut être chronométrée pour la forme sans que cela ne constitue un motif de validation ou d'invalidation du brevet.

L'évaluation peut être organisée dans le cadre des entraînements "habituels" du club ou être l'occasion d'une sortie spécifique ou d'une épreuve sportive (ex. : compétition). Les conditions de pratique doivent être favorables, notamment pour les distances les plus longues (21 et 42 km). Les conditions de sécurité et d'encadrement doivent être adaptées.

L'utilisation d'une montre GPS est fortement conseillée afin de servir de repère aux rameurs et à l'évaluateur. Le chronomètre ne doit pas être arrêté durant les pauses.

La distance de navigation doit être réalisée au cours d'une même sortie en bateau.

Pour le semi-marathon et le marathon, des pauses peuvent être aménagées sur le parcours sans limite de durée (tolérance de 30' par pause). Dans le cas d'une randonnée à la journée par exemple avec une pause médiane d'une heure ou deux, il sera plus adapté de considérer deux parcours différents (un le matin et un autre l'après-midi) plutôt qu'un seul.

L'équipage doit avoir ramé sans changement de composition sur l'intégralité du parcours sans relai possible. Si un membre d'équipage ne peut plus ramer. Il ne peut pas être remplacé et doit rester à bord de l'embarcation (sauf si sa santé est en jeu).

Conditions de réussite :

L'équipage doit avoir **réalisé à minima la distance prévue par le brevet.**

- Pour le brevet d'endurance = 10 km
- Pour le brevet du "Semi-Marathon" = 21 km
- Pour le brevet du "Marathon" = 42 km

⇒ [Grille d'évaluation des brevets d'endurance en bateau collectif d'aviron de mer](#)

III. GRILLES D'ÉVALUATION DES BREVETS D'AVIRON DE MER

BREVET MER - NIVEAU 1

CONDITIONS DE RÉUSSITE :
Valider au moins 11 ateliers du parcours dont obligatoirement les 3 ateliers éliminatoires (en rouge).

VALIDER LA FIN DE LA PÉRIODE DE DÉCOUVERTE EN AVIRON DE MER

NOM : / PRÉNOM : / N° LICENCE :

MATÉRIEL ET ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE	MAÎTRISE DE LA PROPULSION								
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> PRÉPARER LE MATÉRIEL (AVIRONS ET COUÛÉ) <input type="checkbox"/> METTRE L'EMBARCATION À L'EAU AVEC AIDE <input type="checkbox"/> INSTALLER LES AVIRONS 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> AVANCER EN LIGNE DROITE 								
<h4 style="text-align: center;">MAÎTRISE DE L'ÉQUILIBRE</h4> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> FAIRE GITER LE BATEAU <input type="checkbox"/> STABILISER LE BATEAU <input style="color: red;" type="checkbox"/> EMBARQUER DANS LE BATEAU AVEC AIDE <input style="color: red;" type="checkbox"/> SE METTRE EN POSITION DE SÉCURITÉ <input type="checkbox"/> DESCENDRE DU BATEAU SANS AIDE <input type="checkbox"/> RENTRER ET RANGER LE MATÉRIEL AVEC AIDE 	<h4 style="text-align: center;">MAÎTRISE DES MANOEUVRES</h4> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> RECULER EN LIGNE DROITE <input style="color: red;" type="checkbox"/> VIRER AUTOUR D'UNE BOUÉE <input type="checkbox"/> REVENIR À TERRE (CALE, PLAGE OU PONTON) 								
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL DES POINTS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 30%;">PARCOURS</td> <td style="text-align: center;">..... / 13</td> </tr> <tr> <td>DATE</td> <td style="text-align: center;">...../...../.....</td> </tr> <tr> <td>ÉVALUATEUR</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		TOTAL DES POINTS		PARCOURS / 13	DATE/...../.....	ÉVALUATEUR	
TOTAL DES POINTS									
PARCOURS / 13								
DATE/...../.....								
ÉVALUATEUR									

BREVET MER - NIVEAU 2

CONDITIONS DE RÉUSSITE :
Valider au moins 15 ateliers du parcours dont obligatoirement les 7 ateliers éliminatoires (en rouge) et obtenir 12 points au questionnaire.

VALIDER LA PÉRIODE D'INITIATION EN AVIRON DE MER

NOM : / PRÉNOM : / N° LICENCE :

MATÉRIEL ET ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE	MAÎTRISE DE LA PROPULSION										
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> RENSEIGNER LE REGISTRE DE SORTIE (AVANT ET APRÈS LA SORTIE) <input type="checkbox"/> PRÉPARER VOTRE MATÉRIEL <input style="color: red;" type="checkbox"/> S'INSTALLER À BORD ET VÉRIFIER LE MATÉRIEL DE SÉCURITÉ (GILET, DISPOSITIF DE REMORQUAGE, DISPOSITIF DE SIGNALLEMENT LUMINEUX) <input style="color: red;" type="checkbox"/> RÉALISER UN NOEUD DE CHAISE (INSTALLATION DU BOUT DE REMORQUAGE PAR EXEMPLE) <input style="color: red;" type="checkbox"/> RÉALISER UN NOEUD D'AMARRAGE AVEC UN TOUR MORT ET DEUX DEMI-CLEFS 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> RÉGLER SA BARRE DE PIEDS <input type="checkbox"/> NAVIGUER EN DIRECTION D'UN AMER (TENIR UN CAP SUR AU MOINS 200 M) 										
<h4 style="text-align: center;">MAÎTRISE DE L'ÉQUILIBRE</h4> <ul style="list-style-type: none"> <input style="color: red;" type="checkbox"/> EMBARQUER SANS AIDE <input style="color: red;" type="checkbox"/> SE METTRE EN POSITION DE SÉCURITÉ (SUR LE REMORQUAGE) <input type="checkbox"/> S'ARRÊTER ET S'ÉQUIPER DE L'AIDE INDIVIDUELLE DE FLOTTABILITÉ <input type="checkbox"/> RÉALISER LE SIGNAL DE DÉTRESSE <input style="color: red;" type="checkbox"/> DESCENDRE DE SON BATEAU SANS AIDE 	<h4 style="text-align: center;">MAÎTRISE DES MANOEUVRES</h4> <ul style="list-style-type: none"> <input style="color: red;" type="checkbox"/> SCIER ET ARRÊTER SON EMBARCATION <input type="checkbox"/> DÉNAGER SANS LES JAMBES (SUR UNE DIZAINE DE COUPS) <input type="checkbox"/> CONTOURNER UNE MARQUE DE BÂBORD (1/2 TOUR) <input type="checkbox"/> CONTOURNER UNE MARQUE SUR TRIBORD (1/2 TOUR) <input type="checkbox"/> RECEVOIR UN BOUT POUR SE FAIRE REMORQUER <input type="checkbox"/> REVENIR À TERRE (CALE, PLAGE OU PONTON) 										
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">TOTAL DES POINTS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 30%;">PARCOURS</td> <td style="text-align: center;">..... / 18</td> </tr> <tr> <td>QCM</td> <td style="text-align: center;">..... / 20</td> </tr> <tr> <td>DATE</td> <td style="text-align: center;">...../...../.....</td> </tr> <tr> <td>ÉVALUATEUR</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		TOTAL DES POINTS		PARCOURS / 18	QCM / 20	DATE/...../.....	ÉVALUATEUR	
TOTAL DES POINTS											
PARCOURS / 18										
QCM / 20										
DATE/...../.....										
ÉVALUATEUR											

BREVET MER - NIVEAU 3



CONDITIONS DE RÉUSSITE :

Valider au moins 12 ateliers du parcours dont obligatoirement les 4 ateliers éliminatoires (en rouge), obtenir 12 points au questionnaire écrit et 22 points sur la grille technique



VALIDER LA MAÎTRISE TECHNIQUE ET LES COMPÉTENCES À MODÉLISER SUR UN PARCOURS DE TYPE RÉGATE EN MER

NOM : / PRÉNOM : / N° LICENCE :

MATÉRIEL ET ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE

- RENSEIGNER LE REGISTRE DE SORTIE (AVANT ET APRÈS LA SORTIE)
- INSTALLER À BORD ET VÉRIFIER LE MATÉRIEL DE SÉCURITÉ

MAÎTRISE DE LA PROPULSION

- RÉGLER SA BARRE DE PIEDS
- AVANCER EN LIGNÉ DROITE EN UTILISANT UN ALIGNEMENT PAR L'ARRIÈRE
- RAMER 30 COUPS À CADENCE 16
- RAMER 30 COUPS À CADENCE 24
- RÉALISER UN DÉPART SELON PROCÉDURE «MER»
- RAMER 30 COUPS À CADENCE DE COURSE (SUPÉRIEURE À 26) AVEC UN VIREMENT DE MARQUE (SANS ARRÊT DE LA COQUE)

MAÎTRISE DE L'ÉQUILIBRE

- ÉMBAQUER ET PARTIR SANS AIDE

MAÎTRISE DES MANOEUVRES

- TOUCHER UNE BOUÉE AVEC LA POINTE AVANT
- RAMASSER ET RENVOYER UN OBJET FLOTTANT
- RÉALISER UN SLALOM ENTRE 4 BOUÉES SANS LES TOUCHER (NI AVEC LA COQUE, NI AVEC LES AVIRONS)
- DÉNAGER POUR TOUCHER UNE BOUÉE AVEC LA POINTE ARRIÈRE
- RETOUR À TERRE ET DÉBARQUEMENT

TOTAL DES POINTS	
PARCOURS/ 14
QCM/ 20
TECHNIQUE/ 22
DATE/...../.....
ÉVALUATEUR	

BREVET D'AVIRON DE MER - NIVEAU 3 GRILLE D'ÉVALUATION TECHNIQUE EN SOLO DE MER



CONDITIONS DE RÉUSSITE :

Le rameur doit valider 22 points de la grille technique en solo de mer.



VALIDER UN NIVEAU TECHNIQUE SPÉCIFIQUE EN SOLO DE MER

NOM : / PRÉNOM : / N° LICENCE :

AMPLITUDE AVANT

- LES TIBIAS SONT VERTICAUX
- LE TRONC EST TRÈS PRÈS DES CUISSES
- LES BRAS SONT ALLONGÉS
- LES PALETTES SONT TOUJOURS EN MOUVEMENT

ATTAQUE

- LES PALETTES SONT IMMERGÉES PAR UNE OUVERTURE DE L'ANGLE BRAS-TRONC
- LES DEUX JAMBES POUSSENT INSTANTANÉMENT
- LE TRONC A UNE OUVERTURE LIMITÉE
- LA CHAÎNE BRAS, AVANT-BRAS, MAIN EST ALIGNÉE ET PROCHE DE L'HORIZONTALE
- LES PALETTES SONT CORRECTEMENT IMMERGÉES

APPUI

- LES DEUX JAMBES POUSSENT SIMULTANÉMENT ET DE MANIÈRE CONTINUE
- LE TRONC S'OUVRE RÉGULIÈREMENT PENDANT TOUTE LA PHASE D'APPUI
- LES BRAS INTERVIENNENT DYNAMIQUEMENT DÈS QUE LES MAINS PASSENT LES GENOUX
- LES POIGNÉES DES AVIRONS ONT UNE TRAJECTOIRE HORIZONTALE
- LES JAMBES SONT EN EXTENSION

AMPLITUDE ARRIÈRE

- LA LIGNE DES ÉPAULES EST EN ARRIÈRE DU BASSIN
- LES AVANT-BRAS SONT HORIZONTAUX
- LES PALETTES SONT ENCORE IMMERGÉES
- LE TRONC RESTE EN SOUTIEN
- LES PALETTES SONT SORTIES DE L'EAU PAR UN ABAISSEMENT DES POIGNÉES

DÉGAGÉ

- LES PALETTES SORTENT DE L'EAU VERTICALEMENT
- LES PALETTES SONT MISES À PLAT

REPLACEMENT

- LES BRAS SONT REPLACÉS
- LE TRONC SE POSITIONNE PROGRESSIVEMENT APRÈS LE REPLACEMENT DES BRAS
- LES JAMBES FLÉCHISSENT À VITESSE RÉGULIÈRE ET CONTRÔLÉE
- LE TRONC ATTEINT SA POSITION OPTIMALE AVANT LA FIN DU REPLACEMENT
- LES PALETTES ONT UNE TRAJECTOIRE HORIZONTALE ET PROCHE DE L'EAU
- LES PALETTES SONT EN POSITION VERTICALE AVANT LA FIN DU REPLACEMENT
- LA VITESSE DE REPLACEMENT EST ADAPTÉE À LA CADENCE
- LES MAINS TIENNENT LES AVIRONS À L'EXTRÉMITÉ DES POIGNÉES

TENUE DES AVIRONS

- LE POUCE DE CHAQUE MAIN EST POSITIONNÉ EN BOUT DE POIGNÉE
- LE CROISEMENT DES MAINS S'EFFECTUE LA MAIN GAUCHE AU DESSUS DE LA MAIN DROITE
- LE CROISEMENT DES MAINS S'EFFECTUE LA MAIN GAUCHE DEVANT LA MAIN DROITE

TOTAL DES POINTS	
TECHNIQUE/ 32
DATE/...../.....
ÉVALUATEUR	

BREVET MER - 3 BEAUFORT



CONDITIONS DE RÉUSSITE :

Valider les 8 ateliers du parcours et obtenir au moins 12 points au questionnaire écrit.



VALIDER UN PREMIER NIVEAU DE NAVIGATION DANS LES CONDITIONS DE PRATIQUE MODÉRÉES AINSI QUE LES TECHNIQUES DE REMORQUAGE ET D'APPROCHE DE PLAGE DANS UN DÉFERLEMENT INFÉRIEUR À 1M.

NOM : / PRÉNOM : / N° LICENCE :

MATÉRIEL ET ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE

- LANCER UN BOUT ET L'AMARRER, PUIS REMORQUER UNE AUTRE EMBARCATION
- RÉALISER UNE ARRIVÉE DE PLAGE AVEC AIDE (PROCÉDURE SPÉCIFIQUE)
- RÉALISER UN DÉPART DE PLAGE AVEC AIDE (PROCÉDURE SPÉCIFIQUE)

MAÎTRISE DE LA PROPULSION

- NAVIGUER FACE AU VENT OU CONTRE LE COURANT SANS DÉRIVER SUR 500 M
- NAVIGUER VENT ARRIÈRE OU COURANT SUR 500 M

MAÎTRISE DE L'ÉQUILIBRE

- NAVIGUER TRAVERS AU VENT OU PERPENDICULAIREMENT AU COURANT SUR 500 M

MAÎTRISE DES MANOEUVRES

- RÉALISER UN VIREMENT DE MARQUE
- ARRÊTER SON EMBARCATION (COMPENSER LA DÉRIVE LIÉE AU VENT ET/OU AU COURANT)

TOTAL DES POINTS	
PARCOURS / 8
QCM / 12
DATE / /
ÉVALUATEUR	

BREVET MER - 5 BEAUFORT



CONDITIONS DE RÉUSSITE :

Valider les 5 ateliers du parcours.



VALIDER UN NIVEAU DE NAVIGATION DANS DES CONDITIONS DE PRATIQUE ENGAGÉES (VENT, COURANT, HOULE)

NOM : / PRÉNOM : / N° LICENCE :

MAÎTRISE DE L'ÉQUILIBRE

- NAVIGUER TRAVERS AU VENT OU PERPENDICULAIREMENT AU COURANT SUR 500 M

MAÎTRISE DE LA PROPULSION

- NAVIGUER FACE AU VENT OU CONTRE LE COURANT SANS DÉRIVER SUR 500 M
- NAVIGUER VENT ARRIÈRE OU COURANT SUR 500 M

MAÎTRISE DES MANOEUVRES

- RÉALISER UN VIREMENT DE MARQUE
- ARRÊTER SON EMBARCATION (COMPENSER LA DÉRIVE LIÉE AU VENT ET/OU AU COURANT)

TOTAL DES POINTS	
PARCOURS / 5
DATE / /
ÉVALUATEUR	

BREVET MER - BARREUR



CONDITIONS DE RÉUSSITE :

Valider au moins 12 ateliers du parcours dont obligatoirement les 7 ateliers éliminatoires (en rouge) et obtenir au moins 12 points au questionnaire écrit.



VALIDER LES COMPÉTENCES À MANOEUVRER SON EMBARCATION ET GÉRER UN ÉQUIPAGE EN NAVIGATION

NOM : / PRÉNOM : / N° LICENCE :

MATÉRIEL ET ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE

- RENSEIGNER LE CAHIER DE SORTIE (AVANT ET APRÈS NAVIGATION)
- INSTALLER À BORD ET VÉRIFIER LE MATÉRIEL DE SÉCURITÉ
- DONNER LES CONSIGNES POUR METTRE À L'EAU ET GÉRER L'EMBARCATION PUIS EMBARQUER
- RÉALISER UN NOEUD DE CHAISE
- RÉALISER UN NOEUD D'AMARRAGE
- RÉALISER UN NOEUD DE TAQUET

MAÎTRISE DES MANOEUVRES

- NAVIGUER EN TENANT UN CAP IMPOSÉ SUR AU MOINS 300 M
- NAVIGUER EN FONCTION D'UNE ALLURE IMPOSÉE (VENT, COURANT, HOULE)
- RÉALISER UN PARCOURS AVEC UN VIREMENT SUR TRIBORD ET UN VIREMENT SUR BÂBORD SANS ARRÊT DE LA COQUE
- RÉALISER UN SLALOM ENTRE 4 BOUÉES SANS LES TOUCHER (NI AVEC LA COQUE, NI AVEC LES AVIRONS)
- FAIRE RÉALISER UN 360° SUR PLACE
- RÉALISER UNE MANOEUVRE PERMETTANT DE RAMASSER UN OBJET FLOTTANT (BALLE OU BOUÉE)
- RÉALISER UNE MANOEUVRE D'APPONTAGE

MAÎTRISE DE L'ÉQUILIBRE

- DONNER LES CONSIGNES POUR DÉBARQUER, SORTIR LE MATÉRIEL DE L'EAU ET RANGER LE MATÉRIEL

MAÎTRISE DE LA PROPULSION

- FAIRE RAMER À UNE CADENCE IMPOSÉE (EX. 20) SUR 500 M

TOTAL DES POINTS

PARCOURS/ 15
QCM/ 20
DATE/...../.....
ÉVALUATEUR	

BREVETS D'ENDURANCE MER



CONDITIONS DE RÉUSSITE :

Être capable de ramer de longues distances en aviron de mer
Démontrer des qualités d'endurance en individuel ou par équipe.



LA PRÉPARATION DE CES BREVETS PERMET D'AMÉLIORER LES CAPACITÉS D'ENDURANCE PHYSIQUE ET LE NIVEAU TECHNIQUE POUR OBTENIR UN MEILLEUR RENDEMENT.

NOM : / PRÉNOM : / N° LICENCE :

10 KILOMÈTRES

- J'ai réussi à parcourir la distance de 10 kilomètres en bateau individuel d'aviron de mer en ramant à allure régulière et sans arrêt.

DATE :/...../.....

VALIDE PAR :

SEMI-MARATHON 21 KILOMÈTRES

- J'ai réussi à parcourir la distance de 21 kilomètres en bateau individuel d'aviron de mer en ramant à allure régulière et sans arrêt.

DATE :/...../.....

VALIDE PAR :

MARATHON 42 KILOMÈTRES

- J'ai réussi à parcourir la distance de 42 kilomètres en bateau individuel d'aviron de mer en ramant à allure régulière et sans arrêt.

DATE :/...../.....

VALIDE PAR :

PAR ÉQUIPAGE

- J'ai réussi à parcourir la distance de 10 kilomètres en bateau collectif d'aviron de mer en ramant à allure régulière et sans arrêt.

ÉQUIPE :

.....

.....

.....

DATE :/...../.....

VALIDE PAR :

PAR ÉQUIPAGE

- J'ai réussi à parcourir la distance de 21 kilomètres en bateau collectif d'aviron de mer en ramant à allure régulière et sans arrêt.

ÉQUIPE :

.....

.....

.....

DATE :/...../.....

VALIDE PAR :

PAR ÉQUIPAGE

- J'ai réussi à parcourir la distance de 42 kilomètres en bateau collectif d'aviron de mer en ramant à allure régulière et sans arrêt.

ÉQUIPE :

.....

.....

.....

DATE :/...../.....

VALIDE PAR :